

LA MUNICIPALITÉ DE FROIDEVILLE

AU CONSEIL COMMUNAL

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Municipalité de Froideville a l'honneur de vous soumettre le présent préavis relatif à une demande de crédits complémentaires au budget 2018.

1. EXPOSE DES MOTIFS

Les articles 42 et 44 du chapitre III de la loi sur les communes du 28 février 1956 (LC – état au 01.07.2013) précisent que la Municipalité gère les dépenses relatives à l'administration de la commune, à la gestion du domaine public et privé et à celle des bien affectés aux services publics, dans le cadre du budget et des autres autorisations données par le Conseil.

Le Règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes (RCCom – état au 01.07.2006) mentionne, aux articles 10 et 11 du chapitre II traitant du budget de fonctionnement, que la Municipalité veille à ce que les crédits accordés ne soient pas dépassés et qu'elle ne peut engager des dépenses imprévisibles et exceptionnelles que dans la limite de la compétence qui lui est accordée par le Conseil communal.

C'est en vertu de ces dispositions légales que la Municipalité vous soumet le présent préavis par lequel elle vous demande des crédits complémentaires pour des dépenses non prévisibles au moment de l'élaboration du budget 2017.

2. AUGMENTATIONS DE CHARGES ET DE REVENUS PREVUS PAR RAPPORT AU BUDGET INITIAL

A noter que, dans les alinéas ci-après:

- les augmentations et diminutions(-) de charges seront listées dans la colonne de gauche;
- les augmentations et diminutions(-) de revenus seront listées dans la colonne de droite.

A noter que nous n'effectuons aucune demande de budget complémentaire en ce qui concerne les charges dont nous ne pouvons pas maîtriser l'évolution et dont nous n'avons pas connaissance à ce jour (facture sociale, péréquation, écoles, accueil de jour des enfants, réforme policière, etc.).

1. Administration générale (administration)

Administration

Compte 110.436 Remboursements de tiers, assurances, etc.

Certaines collaboratrices de notre administration communale ont été absentes pour diverses raisons valables depuis le début de l'année; à ce jour, nous avons déjà enregistré des indemnités pour pertes de gains s'élevant à:

Compte 110.436	CHF	11'425.00
-----------------------	------------	------------------

2. Finances (service financier)

Service financier

Compte 220.352.21 Fonds de péréquation, année précédente (alimentation)

Compte 220.352.22 Charges dépenses thématiques, année précédente

Compte 220.452.12 Fonds de péréquation, année précédente (retour)

Nous avons reçu, au courant du mois de juillet 2018, les décomptes cantonaux de la péréquation et des dépenses thématiques pour l'année 2017; cela impacte notre comptabilité 2018 de montants imprévus de la manière suivante:

Compte 220.352.21	CHF	103'807.00
--------------------------	------------	-------------------

Compte 220.352.22	CHF	54'420.00
--------------------------	------------	------------------

Compte 220.452.12	CHF	89'183.00
--------------------------	------------	------------------

3. Domaines et bâtiments (forêts, vignes et bâtiments)

Forêts

Compte 320.314.1 Entretien, exploitation, débardages, transports

En raison du bostryche, qui s'est fait agressif cette année, une campagne de coupes imprévues va avoir lieu et cela va coûter environ CHF 7'000.00, montant que nous devons ajouter à notre budget initial – les revenus relatifs à la vente des bois bostrychés ne seront certainement pas comptabilisés avant le prochain exercice:

Compte 320.314.1	CHF	7'000.00
-------------------------	------------	-----------------

Vignes

Compte 330.313 Achats, tout ce qui est en relation avec la parcelle vignes

Compte 330.435 Ventes, tout ce qui est en relation avec la parcelle vignes

Nous vendons plus de vin de la vigne communale que prévu, ce qui va augmenter les montants des budgets des comptes susmentionnés d'environ CHF 6'000.00 pour chacun d'entre eux:

Compte 330.313 CHF 6'000.00

Compte 330.435 CHF 6'000.00

Bâtiments

L'engagement de M. Loris Dind, en préapprentissage dès le 1^{er} mai 2018, puis comme apprenti dès le 1^{er} juillet 2018 (20 % dévolus aux bâtiments), engendre des compléments aux diverses rubriques suivantes:

Compte 350.301.1 Traitements

Compte 350.301.1 CHF 1'820.00

Compte 350.303.1 AVS-AF-AC

Compte 350.303.1 CHF 275.00

Compte 350.305.11 Assurance accidents

Compte 350.305.11 CHF 75.00

Compte 350.305.21 Assurance maladie

Compte 350.305.21 CHF 25.00

Compte 350.465.1 Participations s/charges salariales

Compte 350.465.1 CHF 175.00

Compte 350.318.5.2 Honoraires, Immeuble Belle-Vue

Comme vous le savez, la gérance de l'immeuble Belle-Vue a été confiée à une fiduciaire dès 2017; toutefois, nous avons omis de mentionner le coût des honoraires y relatifs lors de la présentation du budget 2018 et nous estimons cette charge à environ CHF 5'000.00, d'où la demande de rajout au budget suivante:

Compte 350.318.5.2 CHF 5'000.00

4. Travaux (routes, éclairage public, réseaux d'égouts et d'épuration)Routes

L'engagement de M. Loris Dind, en préapprentissage dès le 1^{er} mai 2018, puis comme apprenti dès le 1^{er} juillet 2018 (80 % dévolus aux routes), engendre des compléments aux diverses rubriques suivantes:

Compte 430.301.1 Traitements

Compte 430.301.1 CHF 7'280.00

Compte 430.303 AVS-AF-AC

Compte 430.303 CHF 1'100.00

Compte 430.305 Assurance accidents

Compte 430.305 CHF 325.00

Compte 430.305.2 Assurance maladie

Compte 430.305.2 CHF 100.00

Compte 430.465 Participations s/charges salariales

Compte 430.465 CHF 700.00

Compte 430.436.0 Remboursements de tiers, assurances, etc.

Certains collaborateurs de notre service de voirie ont été absents pour diverses raisons valables depuis le début de l'année; à ce jour, nous avons déjà enregistré des indemnités pour pertes de gains s'élevant à:

Compte 430.436.0 CHF 8'100.00

Eclairage public**Compte 431.318 Honoraires**

Une note d'honoraires imprévue pour des travaux de saisies des points d'éclairage public sur le site du service informatique et technique communal nous amène à vous demander un complément de budget de:

Compte 431.318 CHF 3'250.00

Compte 431.441 Redevance pour usage du sol

Les versements concernant cette redevance ont été plus élevés que prévu, tout comme l'année précédente; rappelons que nous percevons chaque année le solde du décompte de l'année précédente, ainsi qu'un acompte sur l'année en cours; nous pouvons d'ores et déjà noter la différence de revenu suivante:

Compte 431.441 CHF 9'150.00

Réseaux d'égouts et d'épuration**460.331 Amortissements selon budget**

Suite aux divers amortissements complémentaires qui ont été effectués au 31 décembre 2017, les amortissements ordinaires prévus en 2018 vont diminuer de:

Compte 460.331 CHF 29'850.00-

460.381 Attribution à réserve épuration

En raison de ce qui précède, l'attribution à la réserve augmentera d'autant, soit:

Compte 460.381 CHF 29'850.00

5. Instruction publique et cultes (administration des écoles)**Administration des écoles****Compte 500.436.0 Remboursements de tiers, assurances, etc.**

Certains collaborateurs de notre service de conciergerie ont été absents pour diverses raisons valables depuis le début de l'année; à ce jour, nous avons déjà enregistré des indemnités pour pertes de gains s'élevant à:

Compte 500.436.0 CHF 500.00

6. Police (police, défense contre l'incendie)**Police****Compte 610.351.1, Réforme policière, année précédente**

Nous avons reçu, au courant du mois de juillet 2018, les décomptes cantonaux de la réforme policière pour l'année 2017; cela impacte notre comptabilité 2018 d'un montant imprévu de la manière suivante:

Compte 610.351.1 CHF 10'510.00

Défense contre l'incendie**Compte 650.311.4 Installations et entretien d'hydrants****Compte 650.465 Subsidés ECA**

Nous n'avons pas prévu d'installations et d'entretien de nos hydrants au budget 2018; malheureusement, une BH sise au chemin du Moulin a nécessité des mesures d'entretien avant de décider de nous lâcher définitivement à la fin du printemps, ce qui nous a obligés à la remplacer au plus vite (coût environ CHF 7'800.00 non subventionné); d'autre part, nous avons dû installer une BH près de la ferme en construction actuellement au chemin de L'Essert (coût environ CHF 8'000.00 subventionné); les deux montants ci-avant ne tiennent pas compte des frais d'entretien qui se sont élevés à environ CHF 700.00; le budget complémentaire se trouve donc impacté de la manière suivante, en tenant compte d'éventuels nouveaux frais d'entretien d'ici la fin de l'exercice:

Compte 650.311.4 CHF 17'000.00

Compte 650.465 CHF 7'225.00

Compte 650.318.1 Honoraires

Une note d'honoraires imprévue pour des travaux de saisies des BH, ainsi que de leurs attributs de débit et de pression, sur le site du service informatique et technique communal nous amène à vous demander un complément de budget de:

Compte 650.318.1 CHF 3'350.00

7. Sécurité sociale (service administratif, service social et prévoyance sociale)Service administratif**Compte 700.452 Participation agence intercommunale d'assurances sociales**

Alors qu'aucun montant ne figure au budget de ce compte, nous avons reçu un remboursement de l'ARASPE concernant l'année 2017, totalisant environ:

Compte 700.452 CHF 5'100.00

Prévoyance sociale**Compte 720.451 Participation, facture sociale, année précédente**

Nous avons reçu, au courant du mois de juillet 2018, les décomptes cantonaux de la facture sociale pour l'année 2017; cela impacte notre comptabilité 2018 d'un revenu totalement imprévu de la manière suivante:

Compte 720.451 CHF 66'673.00

8. Services industriels (service des eaux)**810.331 Amortissements selon budget**

Suite à un amortissement complémentaire effectué au 31 décembre 2017, les amortissements ordinaires prévus en 2018 vont diminuer de:

Compte 810.331 CHF 2'800.00-

810.481 Prélèvement à réserve eau

En raison de ce qui précède, le prélèvement à la réserve diminuera d'autant, soit:

Compte 810.481 CHF 2'800.00-

3. COMPENSATION

Lors de la présentation du budget 2018, le résultat dégagé présentait un excédent de charges s'élevant à **CHF 389'692.00** qui est, compte tenu des charges et des revenus complémentaires listés sous point 2., augmenté à **CHF 406'798.00** (voir tableau en annexe), les revenus complémentaires ne compensant que partiellement les charges supplémentaires.

4. CONCLUSION

Sur ces bases, la Municipalité a l'honneur de vous proposer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes:

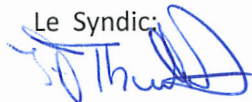
LE CONSEIL COMMUNAL DE FROIDEVILLE

- vu le préavis de la Municipalité N° 33/2018 du 10 septembre 2018,
- ouï le rapport de la Commission des Finances,
- considérant que cet objet figure à l'ordre du jour,

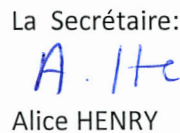
DECIDE

- d'adopter le budget complémentaire pour l'année 2018 comprenant:
- aux charges CHF 218'537.00
- aux revenus CHF 201'431.00

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic:

 Jean-François THUILLARD



La Secrétaire:

 Alice HENRY

Froideville, le 10 septembre 2018/RG/ah

Responsable: Finances – M. Rolf Gerber, Municipal

N° du compte	Désignation du compte		Charges		Revenus
	<u>Administration générale</u>				
110.436	Remboursements de tiers, assurances, etc.			CHF	11'425.00
	<u>Finances</u>				
220.352.21	Fonds de péréquation, année précédente (alimentation)	CHF	103'807.00		
220.352.22	Charges dépenses thématiques, année précédente	CHF	54'420.00		
220.452.12	Fonds de péréquation, année précédente (retour)			CHF	89'183.00
	<u>Domaines et bâtiments</u>				
320.314.1	Entretien, exploitation, débardages, transports	CHF	7'000.00		
330.313	Achats, tout ce qui est en relation avec la parcelle vignes	CHF	6'000.00		
330.435	Ventes, tout ce qui est en relation avec la parcelle vignes			CHF	6'000.00
350.301.1	Traitements	CHF	1'820.00		
350.303.1	AVS-AF-AC	CHF	275.00		
350.305.11	Assurance accidents	CHF	75.00		
350.305.21	Assurance maladie	CHF	25.00		
350.465.1	Participations s/charges salariales			CHF	175.00
350.318.5.2	Honoraires, immeuble Belle-Vue	CHF	5'000.00		
	<u>Travaux</u>				
430.301.1	Traitements	CHF	7'280.00		
430.303	AVS-AF-AC	CHF	1'100.00		
430.305	Assurance accidents	CHF	325.00		
430.305.2	Assurance maladie	CHF	100.00		
430.436.0	Remboursements de tiers, assurances, etc.			CHF	8'100.00
430.465	Participations s/charges salariales			CHF	700.00
431.318	Honoraires	CHF	3'250.00		
431.441	Redevance pour usage du sol			CHF	9'150.00
	<u>Sous-totaux</u>	CHF	190'477.00	CHF	124'733.00

Budget Complémentaire 2018 - Tableau récapitulatif

<u>N° du compte</u>	<u>Désignation du compte</u>		<u>Charges</u>		<u>Revenus</u>
	<u>Reports</u>		CHF	190'477.00	CHF 124'733.00
	<u>Travaux (suite)</u>				
460.331	Amortissements selon budget		CHF	-29'850.00	
460.381	Attribution à réserve épuration		CHF	29'850.00	
	<u>Instruction publique et cultes</u>				
500.436.0	Remboursements de tiers, assurances, etc.				CHF 500.00
	<u>Police</u>				
610.351.1	Réforme policière, année précédente		CHF	10'510.00	
650.311.4	Installations et entretien d'hydrants		CHF	17'000.00	
650.318.1	Honoraires		CHF	3'350.00	
650.465	Subsides ECA				CHF 7'225.00
	<u>Sécurité sociale</u>				
700.452	Participation agence communale d'assurances sociales				CHF 5'100.00
720.451	Participation, facture sociale, année précédente				CHF 66'673.00
	<u>Services industriels</u>				
810.331	Amortissements selon budget		CHF	-2'800.00	
810.481	Prélèvement à réserve eau				CHF -2'800.00
	<u>Totaux:</u>		CHF	218'537.00	CHF 201'431.00
	<u>Excédent de charges complémentaires:</u>		CHF		CHF 17'106.00
	<u>Totaux égaux:</u>		CHF	218'537.00	CHF 218'537.00
10.09.2018/rg					